



Accompagner la transition des territoires

OFFRE DE SERVICES 2025 - 2026

sommaire

5 le rôle du Syane	
Comprendre le fonctionnement du Syane et ses compétences statutaires.....	6
11 distribution d'électricité	
Rôle d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité	12
Maîtrise d'ouvrage sur réseaux de distribution d'électricité et télécommunications.....	14
Électrification de sites isolés.....	16
17 distribution de gaz	
Rôle d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz	18
21 éclairage public	
Diagnostic et Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL).....	22
Travaux de Gros Entretien et Reconstruction (GER).....	23
Création / modernisation de réseaux d'éclairage / mise en valeur par la lumière.....	24
Maintenance / exploitation du parc d'éclairage public.....	25
Télégestion de l'éclairage public.....	26
27 énergies renouvelables	
Études de faisabilité Énergies Renouvelables	28
Syan'Chaleur – Réseaux publics de chaleur ou de froid	29
Syan'EnR – SEM de développement des énergies renouvelables	30
Accompagnement boucles locales d'autoconsommation électriques.....	31
Financement de projets de chaleur renouvelable.....	32
33 mobilités décarbonées	
Service public de la recharge pour véhicules électriques.....	34
Service public de bornes de recharge eborn.....	36
Veille et études sur les carburants alternatifs	37

39 planification énergétique	
Accompagner les territoires dans leur planification énergétique	40
Accompagnement des intercommunalités.....	42
Réalisation d'observatoires et d'études mutualisées	43
Innovation et réseaux d'énergie intelligents	44
Symaginer - outil cartographique de planification énergétique	45
47 sobriété et efficacité énergétique	
Pour une gestion efficace du patrimoine des collectivités	48
Conseiller énergie	50
Services énergétiques à la carte	51
Sy'nergies - rénovation énergétique des bâtiments publics	52
Valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)	53
55 fibre	
Déployer le réseau d'Initiative Publique de fibre optique	56
Fibre dédiée aux services publics	58
Fin du réseau téléphonique en cuivre	59
61 accompagnement numérique	
Accompagner les collectivités dans leur transition numérique	62
Conseil numérique	64
Cybersécurité - plan 2025 / 2027	65
Innovation et objets connectés	66
Cartographie réglementaire pour les réseaux - PCRS	67
Animation et sensibilisation	68
69 achats publics mutualisés	
Achats publics mutualisés, la centrale d'achat du Syane	70
Achats mutualisés d'énergies (électricité et gaz)	71
Achats mutualisés informatiques	72
73 pour aller plus loin	
Glossaire	74
Le Syane, partenaire technique et financier des collectivités	75

Créé en 1950, par les communes de Haute-Savoie, pour assurer l'électrification rurale, le Syane a progressivement élargi son action à la modernisation des réseaux électriques, au développement des énergies renouvelables et au numérique. Syndicat mixte ouvert, il regroupe les collectivités du département pour leur apporter un service public fiable et performant et les accompagner dans le développement de leurs infrastructures essentielles. Son ancrage local et sa proximité avec les élus en font un acteur clé du territoire.

Un accélérateur de la transition énergétique

Afin d'accompagner la réduction des énergies fossiles, le Syane modernise les réseaux électriques, développe des énergies renouvelables (solaire, hydroélectricité, réseaux de chaleur) et accompagne les communes dans la maîtrise de leur consommation énergétique. Il agit également en faveur de la mobilité propre avec le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques.

En tant qu'autorité concédante, il contrôle les concessions départementales d'électricité et de gaz et accompagne les collectivités avec son ingénierie spécialisée dans le domaine de l'énergie.

Pour en savoir plus sur les élus et la gouvernance, cliquez ici :



**75 ans
d'engagement
au service de la Haute-Savoie**

L'initiateur de la transition numérique

Pour garantir un territoire connecté et performant, le Syane déploie la fibre optique sur la très grande majorité du territoire haut-savoyard et accompagne les collectivités dans la gestion, sécurisation et développement de leurs outils informatiques et numériques (gestion de parc informatique et assistance, cybersécurité, gestion des données, cartographie numérique...).

Un engagement humain et partenarial

Le Syane s'appuie sur une expertise forte et un réseau de partenaires pour accompagner au mieux les projets des élus et assurer des solutions adaptées aux besoins des territoires. Il anime également des événements pour partager les retours d'expériences, approfondir les connaissances des collectivités sur ses sujets et améliorer les synergies.

Avec une vision à long terme, le Syane équipe durablement la Haute-Savoie en infrastructures essentielles, garantes du bien commun.

Comprendre le fonctionnement du Syane et ses compétences statutaires

**le rôle du
Syane**

Comprendre le fonctionnement du Syane et ses compétences statutaires

1. Le Syane, partenaire technique des collectivités

Le Syane est un syndicat « à la carte » : chaque collectivité peut lui confier des compétences statutaires.

Mais si le terme juridique est celui d'un « transfert » de compétence, le Syane agit pour le compte de la collectivité, en respectant ses attentes et en demeurant en lien étroit avec elle pour conduire les projets qui la concerne.

Depuis 75 ans, le Syane accompagne les communes dans leurs projets d'infrastructures, d'énergie et de numérique, en proposant des solutions concrètes, mutualisées et adaptées aux défis actuels de la transition énergétique et numérique. Il conduit également plusieurs projets départementaux majeurs pour la Haute-Savoie.



* L'accise sur l'électricité est une taxe payée par tous les consommateurs finals d'électricité. Cette taxe, autrefois nommée CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) ou TICFE (Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité) est désormais réglementée par le Code des impositions sur les biens et les services et est dénommée « accise ». (définition EDF).

2. Les 7 compétences statutaires du Syane

Distribution publique d'électricité

Le Syane est responsable du service public de distribution d'électricité pour le compte des communes sous périmètre Enedis. Pour mener à bien cette mission, il concède la gestion de ce réseau et contrôle les performances d'Enedis tout en veillant à la qualité du service, tant sur le maintien et l'entretien des infrastructures que sur le service aux usagers.

Ce rôle d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité (AODE) permet au Syane d'assurer, en parallèle du contrôle de la qualité du service public, la maîtrise d'ouvrage de travaux d'électrification aux côtés des communes (extensions, renforcements, enfouissements de réseaux...).

Financement : pour cette compétence, le Syane prélève 7,5% de montant de la part communale de l'accise sur l'électricité et fait appel ponctuellement, pour certaines de ses interventions, à des fonds de concours auprès des collectivités.*

Distribution publique de gaz

Le Syane est responsable du service public de distribution de gaz pour le compte des communes. En partenariat avec son concessionnaire GRDF, le Syane pilote les évolutions du réseau, et supervise les études liées aux nouveaux projets (méthanisation, extensions de réseau, évolution des consommations...).

Financement : le Syane finance cette activité exclusivement via la redevance perçue de son concessionnaire.



Réseaux de chaleur et de froid

Le Syane conçoit, réalise, exploite et entretient des réseaux de chaleur et/ou de froid publics. La mise en oeuvre de ces réseaux est généralement assurée par sa régie Syan'Chaleur.

Financement : il est équilibré par la vente de chaleur aux usagers. Les études de faisabilité peuvent être cofinancées par la commune.

© Xavier Braymond



© Xavier Boymond

Éclairage public et urbain

Le Syane accompagne les communes et intercommunalités dans la gestion de leur éclairage, du diagnostic à la maintenance, en passant par les projets neufs ou la rénovation.

Financement : le Syane prélève 7,5% de montant de la part communale de l'accise sur l'électricité et fait appel ponctuellement à des fonds de concours auprès des communes ou à un financement à l'opération pour les intercommunalités.*



© Gilles Peltier

Mobilités décarbonées

Le Syane élaboré le Schéma Directeur départemental des infrastructures de recharge électrique et pilote le réseau public de bornes pour véhicules électriques et hybrides (réseau eborn sur 11 départements), ainsi que des projets gaz naturel pour véhicule (GNV) ou hydrogène.

Financement : contribution partielle des communes pour les infrastructures déficitaires et financement par le Syane grâce à l'accise sur l'électricité.

Réseaux de communications électroniques

Le Syane déploie puis exploite le réseau départemental de fibre optique (hors zone de déploiement Orange et autres réseaux d'initiative publique) avec son délégataire, Altitude Infra. Il élaboré également le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) et met à disposition des infrastructures numériques aux collectivités.

Financement : subventions intercommunales, départementales, régionales et nationales, en général ces projets de natures diverses sont co-financés par l'Etat et les collectivités locales.

Contribution à la transition énergétique et numérique

Cette compétence permet au Syane de proposer un accompagnement global aux collectivités sans logique de transfert. **Les communes peuvent « adhérer » à une offre de services modulable, type « boîte à outils », comprenant :**

- Études et diagnostics énergétiques ou numériques
- Conseils et accompagnement à l'exploitation des équipements
- Financements et cofinancements de projets
- Mutualisation d'achats (énergie, équipements informatiques)
- Planification et animation territoriale

Cette « adhésion » est gratuite et sans engagement.

Financement : principalement via l'accise de l'électricité, et par des subventions externes, avec pour certains services un cofinancement des collectivités bénéficiaires.

Rapports d'activité

Retrouvez tous les rapports d'activités du Syane en cliquant ci-contre



* voir page 15

3. Principes de tarification et d'appui aux collectivités

Le Syane ne perçoit pas de fiscalité directe. Son principal levier est l'accise sur l'électricité, qu'il reverse aux communes (75 à 92,5% selon les compétences transférées).

Les investissements sur réseaux et éclairage public sont cofinancés par les communes via des fonds de concours, assurant équité et pérennité.

L'expertise du Syane ne se limite pas à la technique : les équipes apportent des compétences en ingénierie juridique et financière, recherche de subventions nationales ou européennes, et développement de modèles économiques performants.

Le tarif des services est validé chaque année par le Comité Syndical et la structure favorise une politique équilibrée, adaptée à l'ensemble des collectivités, quelles que soit la taille.

Si les petites territoires ruraux bénéficient souvent de modalités financières particulières (grâce à certaines subventions nationales comme le Facé*), le Syane a développé en parallèle des actions spécifiques adaptées aux besoins des territoires denses.



© Xavier Boymond

Rôle d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité

1. Maîtrise d'ouvrage sur réseaux de distribution d'électricité et télécommunications
2. Électrification de sites isolés

électricité

Rôle d'autorité organisatrice de la

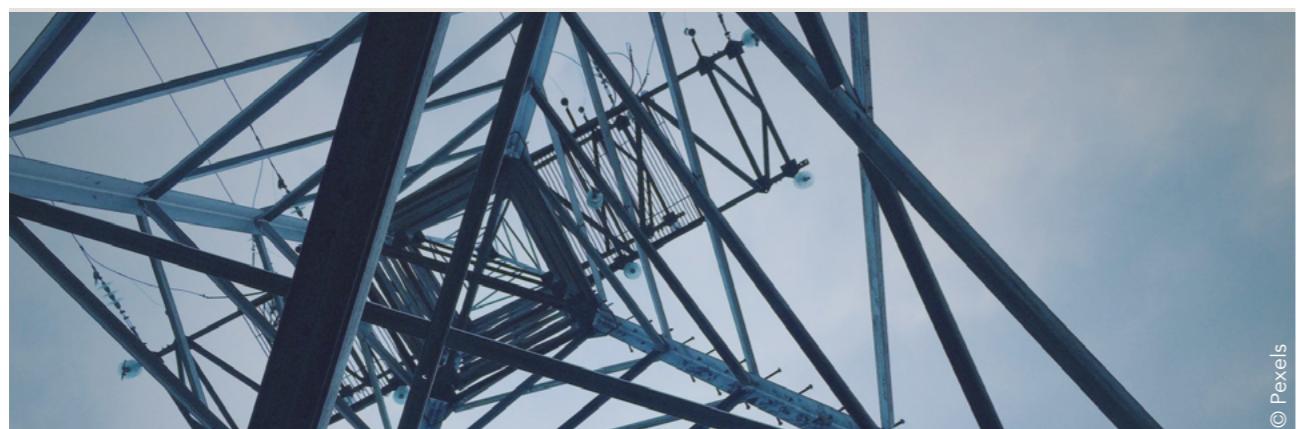
Garantir un service public de l'électricité performant et sécurisé

L'organisation du service public de l'électricité repose sur un cadre réglementaire précis, impliquant plusieurs acteurs.

Le Syane, qui exerce le rôle d'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Électricité (AODE) pour les communes sous secteur Enedis, concède à celui-ci l'exploitation et la gestion des réseaux électrique et contrôle la bonne exécution du service public associé.

Un rôle d'arbitre

Le Syane veille à ce que la distribution d'électricité soit assurée dans des conditions optimales de qualité, de sécurité et de coût pour les collectivités et les usagers.



© Pexels

distribution publique d'électricité

Il joue un rôle clé dans la régulation des relations entre les différents acteurs :

- **L'Etat** : fixe les règles du service public de l'électricité, définit les obligations des concessionnaires et établit les tarifs réglementés de vente d'électricité (TRV).
- **Les communes historiques** : transfèrent leur compétence au Syane afin de mutualiser la gestion et l'entretien des infrastructures électriques.
- **Le Syane** (autorité concédante) : négocie et signe les contrats de concession avec Enedis, contrôle la bonne exécution du service public et assure la maîtrise d'ouvrage de certains travaux de renforcement, sécurisation, raccordement, enfouissement et intégration dans l'environnement.
- **Enedis** (concessionnaire) : exploite, entretient et modernise les réseaux publics de distribution d'électricité,

conformément aux obligations fixées par le contrat de concession. Il a un monopole légal sur ces actions dans sa zone de desserte exclusive.

- **Les fournisseurs** : sont les acteurs privés chargés de la fourniture d'énergie et du service aux clients. EDF occupe un rôle particulier : sous le contrôle du Syane, il assure la fourniture au tarif réglementé de vente pour les usagers éligibles et peut accompagner les communes sur les questions de précarité énergétique.

Des missions de service public

- **Gestion et suivi des contrats de concession** : négociation, signature et contrôle du contrat départemental avec Enedis pour garantir un service public de qualité et une gestion optimale des infrastructures.
- **Contrôle et évaluation du service public** : suivi des obligations du concessionnaire en matière de continuité, de performance, de relation aux usagers et de qualité du réseau, et mise en place d'actions correctives si nécessaire.
- **Développement et modernisation des réseaux** : maîtrise d'ouvrage de travaux de renforcement, sécurisation, raccordement,

enfouissement et intégration à l'environnement des réseaux pour accompagner la croissance des territoires et améliorer la sécurité d'alimentation et les paysages.

- **Accompagnement des collectivités** : conseil et assistance sur des enjeux spécifiques comme l'occupation du domaine public (RODP), reversement de la part communale de l'accise* sur l'électricité et la gestion des relations avec Enedis.

Une collaboration forte avec Enedis pour anticiper l'avenir des réseaux électriques

Le Syane établit avec Enedis des Schémas Directeurs d'Investissement permettant de programmer les investissements futurs nécessaires à l'évolution des réseaux électriques, tant dans la résorption des fragilités des équipements que dans l'accompagnement à la transition énergétique, qui fait apparaître de nouvelles contraintes.

En parallèle des expérimentations et des actions bénéfiques à l'électrification des usages sont programmées.

Le Syane garantit un service public de distribution de qualité et adapté aux besoins et spécificités du territoires.

Rapports de contrôle

Retrouvez tous les rapports de contrôle en cliquant ci-contre



Maîtrise d'ouvrage sur réseaux de distribution d'électricité et télécommunications

Enfouir les réseaux, sécuriser et moderniser

Le Syane accompagne les collectivités dans la sécurisation et le développement des réseaux de distribution d'électricité (sur le périmètre d'Enedis). En tant que maître d'ouvrage, il pilote des projets d'enfouissement, de renforcement et d'extension des infrastructures électriques, tout en intégrant, lorsque cela est possible, l'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications et d'éclairage public.

Contenu de l'offre

- Enfouissement des réseaux : amélioration esthétique, réduction des coupures liées aux intempéries et sécurisation des infrastructures.



- Renforcement et extension des réseaux en commune rurale : accompagnement des projets d'aménagement et d'urbanisation en garantissant un réseau performant.
- Sécurisation et amélioration de la qualité des réseaux : programme volontaire visant à réduire les risques de coupures de réseaux liées aux aléas climatiques(exemple:filsnus,sensibles auxrisquesneigeetauxchutesd'arbre), et à améliorer la qualité du service pour les usagers. Certains travaux peuvent être pris en charge jusqu'à 100%.
- Raccordements publics et sécurisation en zone rurale : solutions adaptées aux collectivités pour une meilleure continuité de service.
- Enfouissements coordonnés, prenant en compte les Télécoms : le Syane

pilote pour le compte des communes un enfouissement global des réseaux aériens, intégrant électricité, éclairage, mais également télécoms, avec une participation financière variable en fonction des situations. Ces coordinations multipartenariales (Enedis, Orange...) revêtent de la complexité organisationnelle (tant sur le volet technique qu'administratif). Pour être engagés opérationnellement, les projets communaux doivent avoir été inscrits au programme d'investissement du Syane par anticipation.

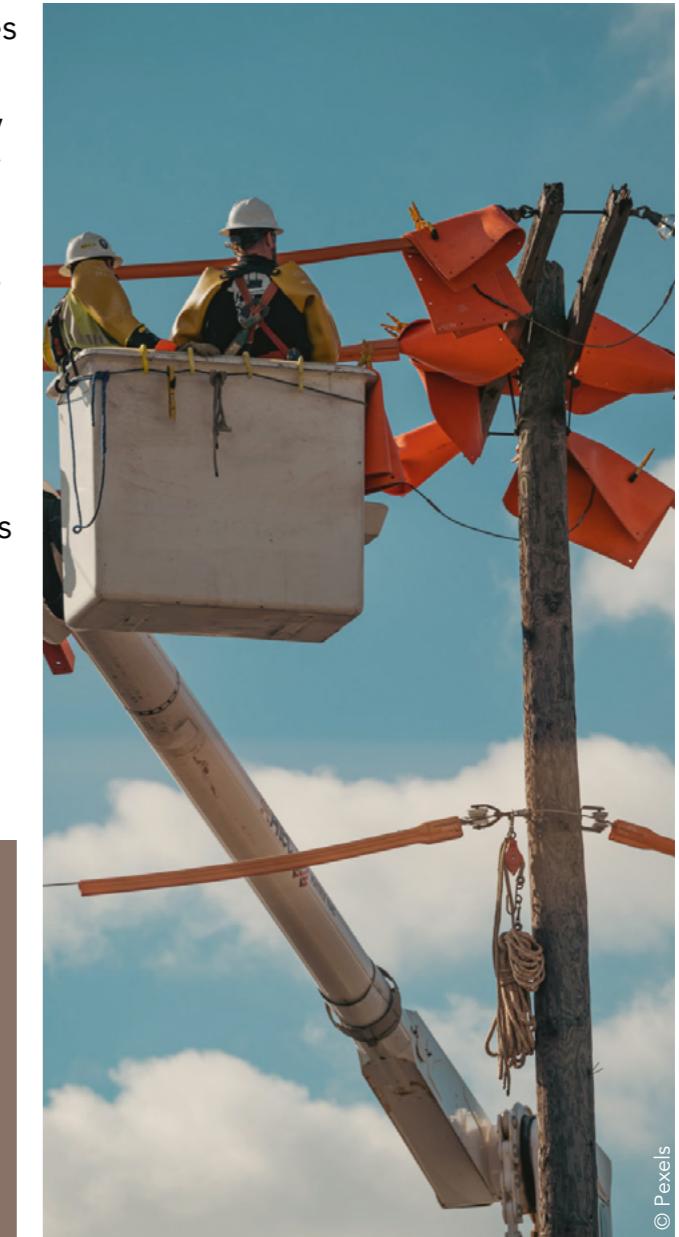
Modernisez et sécurisez vos réseaux électriques et télécoms grâce à un accompagnement technique et financier.

Financements

- Au titre de la compétence électricité le Syane retient 7,5% de l'accise* de l'électricité, essentiellement redistribué dans l'accompagnement à la transition énergétique.
- Par ailleurs, 145 communes rurales bénéficient des financements de l'État (financement « Facé** ») pour réduire les coûts de ces travaux.
- A noter que les communes ne relevant pas d'Enedis ne collaborent pas avec le Syane pour ces travaux mais avec leur propre Entreprise Locale de Distribution (ELD). Voir page 40.

* voir page 6.

**Le Facé (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification) est un dispositif national de solidarité qui finance les travaux d'électrification rurale, afin de soutenir les territoires dans la modernisation, le renforcement et la sécurisation de leurs réseaux électriques. Afin de bénéficier d'un financement total, le Syane retient 10% d'accise complémentaire pour les communes rurales.



© Pexels

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Électrification de sites isolés

Électrifier les sites non raccordés au réseau

Le Syane propose des solutions autonomes pour l'électrification de sites non raccordables au réseau électrique, en s'appuyant sur des énergies renouvelables comme le photovoltaïque ou l'hydroélectricité. Ces solutions permettent d'alimenter en électricité des bâtiments ou équipements situés hors réseau et porteurs d'une activité économique, avec présence humaine, en garantissant une production fiable et adaptée aux besoins.



© Syane

Contenu de l'offre

- Étude de faisabilité et dimensionnement : évaluation des besoins et des solutions adaptées (panneaux solaires, micro-hydraulique...).
- Maîtrise d'ouvrage des installations : prise en charge complète des projets, depuis la conception jusqu'à la mise en service.
- Levée de financement via le Facé* : intégration des projets dans le cadre du contrat de concession avec Enedis, permettant aux collectivités de bénéficier d'aides financières.
- Maintenance et suivi : accompagnement du Syane dans la maintenance et la maîtrise des usages électriques afin de garantir la pérennité des installations.

Offrez un accès à l'électricité aux sites isolés grâce à des solutions autonomes et durables.

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



*voir page 15

Rôle d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz

gaz

Rôle d'autorité organisatrice de

Garantir un service public fiable et encadré

Comme pour l'électricité, la distribution publique de gaz repose sur un cadre réglementaire précis impliquant plusieurs acteurs. Le Syane, qui exerce le rôle d'Autorité Organisatrice de la Distribution Publique de Gaz (AODG), concède l'exploitation et la gestion des réseaux à des concessionnaires spécialisés (principalement GRDF) et contrôle la bonne exécution des missions de service public.

Un rôle de régulation au service des territoires

Le Syane veille à ce que la distribution publique de gaz soit assurée dans des conditions optimales de sécurité, de performance et de coût pour les collectivités et les usagers.



© Shutterstock

la distribution publique de gaz

Il joue un rôle essentiel de régulateur entre les acteurs impliqués :

- **L'État** : fixe les obligations des concessionnaires et définit les normes de sécurité et performance des réseaux.
- **Les communes** : propriétaires des infrastructures, elles peuvent transférer leur compétence au Syane afin de mutualiser la gestion des concessions et garantir une meilleure régulation du service public.
- **Le Syane ou les autres autorités concédantes (syndicat ou commune)** :
 - sur les territoires desservies en gaz : négocient et signent les contrats de concessions ou de délégation de service public avec GRDF ou d'autres opérateurs, contrôlent la bonne exécution du service public et veille à la conformité des prestations réalisées.

– sur les communes non desservies : portent des études autour du gaz (nouvelles dessertes, étude de raccordement de producteurs) et sont consultées sur des questions relatives au gaz (conventions de passage, etc.).

- **GRDF et autres concessionnaires** : exploitent, entretiennent et modernisent les réseaux publics de distribution de gaz en conformité avec les obligations définies dans les contrats de concession.
- **Les fournisseurs** : sont les acteurs privés assurant la livraison finale et le service aux clients, dans un secteur concurrentiel.

Des missions de service public

- **Gestion et suivi des contrats de concession** : négociation, conclusion et contrôle des contrats avec GRDF et autres concessionnaires pour garantir un service public de qualité.
- **Contrôle des obligations de service public** : suivi des engagements en matière de sécurité, de performance et de qualité de distribution, avec mise en place d'actions correctives si nécessaire.
- **Sécurisation et modernisation des réseaux** : études prospectives

et diagnostic des réseaux, suivi et orientation des investissements visant à entretenir et développer les infrastructures de distribution de gaz y compris le raccordement des producteurs de gaz en injection (biogaz notamment).

- **Accompagnement des collectivités** : conseil et assistance sur des thématiques spécifiques comme l'occupation du domaine public (RODP), certaines démarches liées au raccordement des producteurs et l'optimisation des redevances liées aux infrastructures gazières, appui dans les relations avec GRDF si besoin.
- **Réalisation d'études de faisabilité pour de nouvelles dessertes en gaz naturel** : accompagnement des collectivités dans l'extension du réseau de distribution de gaz avec des études d'opportunité et de faisabilité.

Le Syane accompagne les communes dans le développement du gaz vert

- Etudes en lien avec le raccordement des producteurs : avis sur les travaux à réaliser pour permettre le raccordement des producteurs au réseau (études de maillage) et les conditions de partage des coûts (tarif, producteurs, etc.).
- Accompagnement des études préalables aux projets de méthanisation.

Un suivi rigoureux pour un réseau sécurisé et performant

En assurant pleinement son rôle d'autorité concédante, le Syane garantit aux collectivités un service public du gaz performant et sécurisé. Son expertise et son contrôle renforcé permettent de suivre les engagements des concessionnaires et d'optimiser la gestion des infrastructures pour répondre aux besoins des territoires.

Depuis plusieurs années, un nombre important de communes ont transféré leur compétence gaz au Syane. Au-delà de l'enjeu de qualité du contrôle, il s'agit surtout de fédérer les territoires afin de mieux anticiper l'évolution des réseaux de gaz, dans un contexte de probable décroissance de cette activité à moyen terme.

Étude prospective : l'avenir du gaz en Haute-Savoie

Le Syane et GRDF conduisent une étude prospective pour anticiper les évolutions des réseaux de distribution de gaz dans le département.

Cette démarche vise à intégrer les gaz renouvelables comme le biométhane, accompagner de nouveaux usages (mobilité, réseaux de chaleur), tout en préservant l'équilibre économique d'un service public confronté à une baisse de la consommation de gaz naturel.

L'étude prend aussi en compte la nécessaire modernisation et résilience des réseaux, ainsi que les spécificités haut-savoyardes : un territoire dynamique, des infrastructures récentes et un fort potentiel de production de biogaz.

Si votre commune n'a pas transféré la compétence et que vous souhaitez être associé à cette réflexion sur l'avenir de votre réseau, contactez le service concerné : infoconcession@syane.fr



Rapports de contrôle

Retrouvez tous les rapports de contrôle en cliquant ci-contre



1. Diagnostic et Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL)
2. Travaux de Gros Entretien et Reconstruction (GER)
3. Création / modernisation de réseaux d'éclairage / mise en valeur par la lumière
4. Maintenance / exploitation du parc d'éclairage public
5. Télégestion de l'éclairage public

éclairage public

Diagnostic et Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL)

Maîtriser, planifier et valoriser l'éclairage public

Le Syane propose une offre complète pour accompagner les collectivités dans la connaissance et l'optimisation de leur parc d'éclairage public ainsi que la gestion des nuisances lumineuses.

Par son expertise, le Syane permet aux communes d'identifier les priorités d'intervention, de planifier les investissements nécessaires et d'améliorer la performance énergétique, le confort d'usage et la qualité paysagère de leur éclairage et de répondre aux enjeux de biodiversité.

Le Syane apporte une ingénierie dédiée à chaque collectivité pour structurer un plan d'actions cohérent, adapté aux usages et aux attentes locales, avec un cofinancement à hauteur de 30% sur chaque opération.

Une démarche spécifique à l'échelle intercommunale peut également être proposée.

Contenu de l'offre

Diagnostic technique complet du parc :

- Recensement des installations, analyse de l'état technique (sécurité, vétusté), évaluation de la performance énergétique et qualité photométrique, schéma directeur de rénovation.

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Travaux de Gros Entretien et Reconstruction (GER)

Des travaux de modernisation avec un soutien financier

Le Syane assure la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre des travaux de gros entretien et reconstruction sur le parc d'éclairage public communal, avec une aide financière à hauteur de 30% du coût HT de l'opération (sous réserve du versement de 7,5% de l'accise* sur l'électricité par les communes).

Pour les intercommunalités, un dispositif spécifique est en cours de finalisation pour permettre l'accompagnement, notamment sur les zones d'activités.

Il vise pour chaque opération de rénovation un étalement dans le temps des coûts de rénovation, afin de bénéficier des économies d'énergie.

Enfin, le Syane propose pour le projet de rénovation massive un accompagnement global (Marché Global de Performance).

Contenu de l'offre

- Travaux de modernisation et de mise en sécurité (remplacement de luminaires, mise en conformité d'armoires...).
- Optimisation énergétique et amélioration de la performance.
- Accompagnement technique et administratif.

- Possibilité d'une programmation pluriannuelle des travaux pour une meilleure anticipation.

Modernisez votre éclairage public avec un accompagnement technique et financier sur mesure.



Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Création / modernisation de réseaux d'éclairage / mise en valeur par la lumière

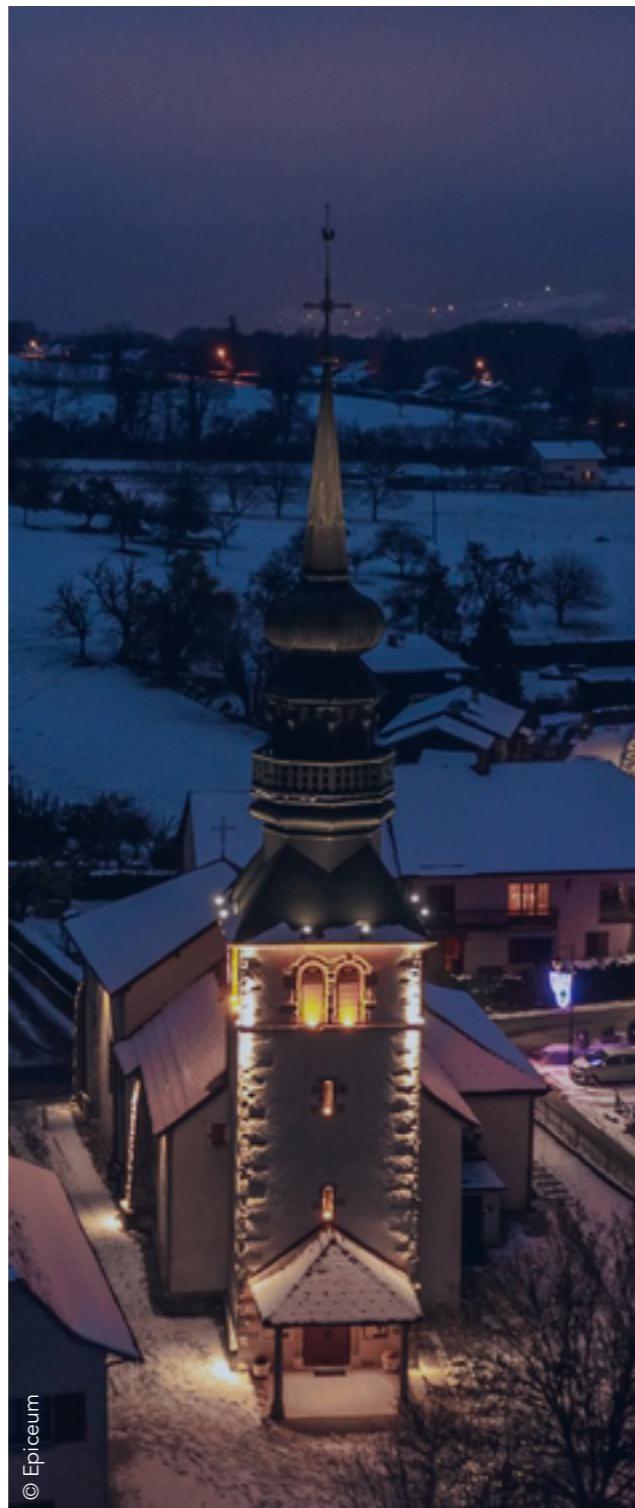
Un éclairage adapté aux besoins de votre collectivité

Le Syane accompagne les collectivités dans la création et la mise en valeur de leur éclairage public, en assurant la maîtrise d'ouvrage des travaux avec une participation financière.

Contenu de l'offre

- Conception et réalisation de nouveaux réseaux.
- Mise en lumière du patrimoine et des espaces publics.
- Suivi et coordination des travaux.

Valorisez vos espaces publics grâce à un éclairage harmonieux et innovant.



Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



© Epiceum

Maintenance / exploitation du parc d'éclairage public

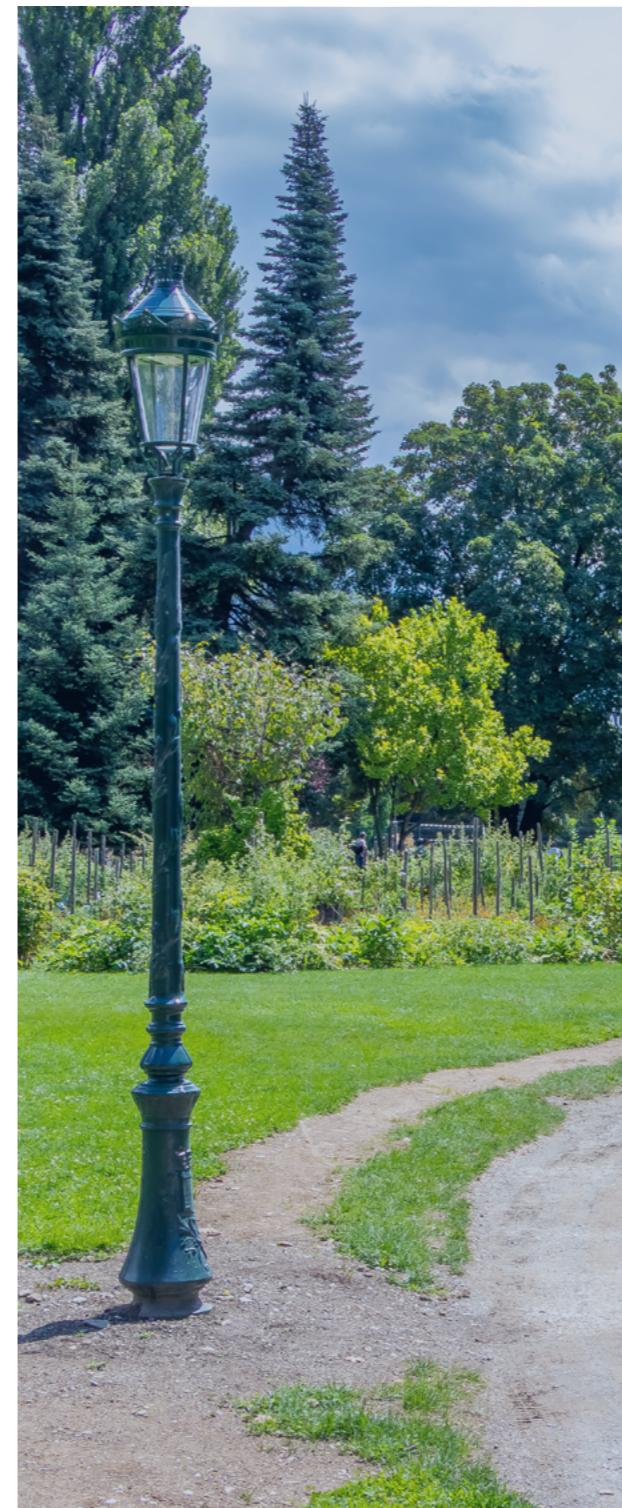
Une gestion optimisée et mutualisée de votre éclairage public

Le Syane propose aux collectivités une mutualisation des services pour assurer la maintenance / exploitation de leur éclairage public. Cette maintenance est externalisée auprès d'entreprises locales et une cotisation par point lumineux est appelée (inférieure pour les éclairages en LED que les éclairages classiques).

Contenu de l'offre

- Organisation de la maintenance courante.
- Gestion des interventions techniques.
- Contrôle et suivi des performances.
- Exploitation (géoréférencement, contrôle périodique, réponse aux demandes de travaux en sous sol - DICT).

Confiez la maintenance de votre éclairage public à des experts.



© Vincent Laganier, L2L Services

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Télégestion de l'éclairage public

Un pilotage intelligent pour plus d'efficacité énergétique

Le Syane propose un accompagnement pour l'installation et l'exploitation de systèmes de télégestion de l'éclairage public, permettant un pilotage adapté (ajustement des horaires et de l'intensité lumineuse aux besoins réels, mesures des consommations, détection de certaines pannes...).

Contenu de l'offre

- Audit et définition des besoins.
- Mise en place de solutions de télégestion.
- Ce pilotage s'intègre dans un système d'hypervision qui permet un pilotage global des outils de la « ville intelligente » (vidéoprotection, capteurs divers, éclairage, etc...).

Optimisez votre éclairage public avec une gestion intelligente et connectée.



Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



1. Études de faisabilité Énergies Renouvelables
2. Syan'Chaleur
3. Syan'EnR
4. Accompagnement boucles locales d'autoconsommation électriques
5. Financement de projets de chaleur renouvelable

**énergies
renouvelables**

Études de faisabilité Énergies Renouvelables

Faciliter l'émergence de projets d'énergies renouvelables

Le Syane accompagne les collectivités dans l'identification et la structuration de projets d'énergies renouvelables adaptés à leur territoire. Grâce à des études de faisabilité, il aide à déterminer la viabilité technique, économique et environnementale de solutions énergétiques durables.

Contenu de l'offre

- Aide à la décision : accompagnement des collectivités dans l'analyse des potentiels énergétiques locaux (solaire thermique ou photovoltaïque, géothermie, bois énergie, hydroélectricité, méthanisation...).
- Expertise technique, financière et réglementaire : identification des opportunités et contraintes des projets. Réalisation d'études spécifiques : structure pour le photovoltaïque en toiture, mesures de débit pour l'hydroélectricité, études de valorisation de l'électricité en autoconsommation.
- Mutualisation des ressources : pilotage des études par le Syane, évitant aux collectivités de mobiliser des moyens internes, accords cadres en place pour des études réseaux de chaleur, géothermie et photovoltaïques.
- Participation financière du Syane : cofinancement des études à hauteur de 70% de leur montant TTC, dans le cadre d'une approche territoriale globale.
- Lien avec Syan'Chaleur et Syan'EnR : intégration possible aux dispositifs existants pour favoriser une mise en œuvre opérationnelle.



Accélérez votre transition énergétique en bénéficiant d'études de faisabilité clé en main pour développer des projets durables.

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Réseaux publics de chaleur ou de froid

Développer un service public de chaleur renouvelable

Le Syane déploie et exploite, via sa régie Syan'Chaleur, des réseaux de chaleur et de froid alimentés par des énergies renouvelables, permettant aux collectivités de proposer une alternative durable et compétitive aux énergies fossiles. Ces infrastructures assurent un chauffage collectif performant et réduisent significativement les émissions de gaz à effet de serre.

Contenu de l'offre

- Développement et gestion de réseaux de chaleur : pilotage du Service Public Industriel et Commercial (SPIC) dédié aux infrastructures de réseaux publics de chaleur ou de froid.
- Alimentation en énergies renouvelables : récupération de

chaleur fatale, géothermie, énergie lacustre, solaire thermique, bois énergie...

- Optimisation énergétique et économique : mutualisation des infrastructures pour réduire les coûts et améliorer la performance énergétique.
- Pas de mobilisation de ressources internes de la collectivité : le Syane prend en charge la conception, la commercialisation, le financement et la gestion du réseau.

Faites de votre territoire un modèle de transition énergétique avec un réseau de chaleur renouvelable clé en main.

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



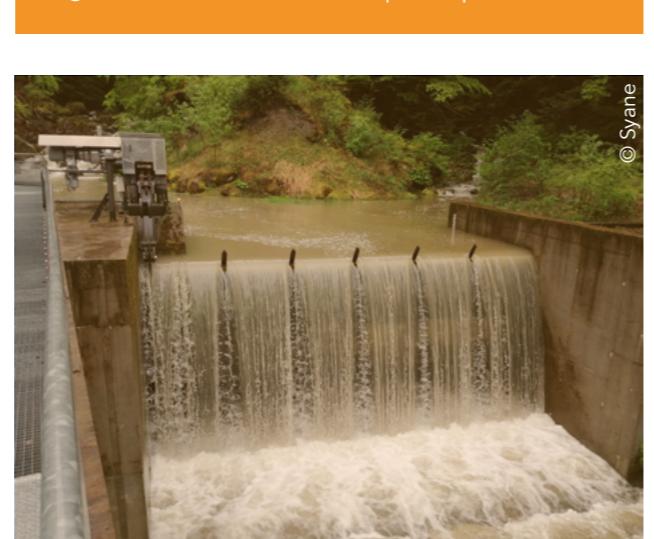
SEM de développement des énergies renouvelables

Votre partenaire pour le développement des énergies renouvelables en Haute-Savoie

Syan'EnR est une société d'économie mixte créée à l'initiative du Syane, en partenariat avec des acteurs privés spécialisés, pour accompagner les collectivités et les acteurs locaux dans le développement, le financement, la construction et l'exploitation d'installations de production d'énergies renouvelables en Haute-Savoie.

Contenu de l'offre

- Expertise technique et financière : Syan'EnR apporte son savoir-faire pour élaborer des plans de financement et assurer le tiers financement de projets d'énergies renouvelables rentables.
- Développement de projets : accompagnement complet dans la conception et la mise en œuvre de projets d'énergie solaire photovoltaïque et d'hydroélectricité en valorisant les ressources locales.
- Partenariats locaux : collaboration étroite avec les collectivités, les entreprises locales et les acteurs du territoire pour favoriser une transition énergétique concertée et adaptée aux spécificités locales.



Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Accompagnement boucles locales d'autoconsommation électriques

Développer des projets d'énergies renouvelables au service des territoires

L'autoconsommation électrique collective constitue aujourd'hui une solution pertinente pour valoriser les énergies renouvelables produites localement, tout en réduisant la facture énergétique des collectivités. Le Syane accompagne les territoires dans la conception et la mise en œuvre de boucles locales d'autoconsommation, à l'échelle intercommunale ou communale, en favorisant les coopérations entre acteurs publics et parapublics.

Contenu de l'offre

- Schémas directeurs d'autoconsommation collective : identification des potentiels de production et de consommation locale, planification et priorisation des projets, articulation avec les autres politiques énergétiques.



Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Financement de projets de chaleur renouvelable (Fonds Chaleur ADEME)

Vous faciliter l'accès aux aides

Le Syane facilite l'accès aux aides de l'ADEME pour le développement de la chaleur renouvelable, en accompagnant les collectivités et entreprises dans leurs projets. Cet accompagnement est gratuit.

Contenu de l'offre

- Subventions ADEME : assistance pour obtenir des financements en phase étude et investissement.
- Montée en compétence des acteurs locaux : sensibilisation et partage d'expertise.

Accélérez le développement de vos projets de chaleur renouvelable grâce à un accompagnement financier et technique du Syane.

Soutenu par



Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



© Syane

Service Public de la recharge pour véhicules électriques

1. Service public de bornes de recharge eborn
2. Veille et études sur les carburants alternatifs

mobilités décarbonées

Service public de la recharge

Faciliter la transition vers des déplacements plus propres

Le Syane accompagne les collectivités dans le développement de solutions de mobilité décarbonée en Haute-Savoie. En tant qu'acteur public, il garantit l'accès à une offre de recharge pour véhicules électriques ouverte à tous, cohérente avec les besoins du territoire et complémentaire aux opérateurs privés.

Le Syndicat veille à un maillage équilibré des bornes (aucune zone sans recharge dans un rayon de 30 km), à la pertinence des déploiements et à la qualité du service rendu aux usagers.

Pour orienter ces déploiements, le Syane élabore le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE), prévu par la loi d'orientation des mobilités. Véritable « chef d'orchestre », il fédère maîtres d'ouvrage publics et privés afin

de construire une offre coordonnée, adaptée aux usages locaux et intégrée aux politiques de mobilité des territoires.

Une dynamique collective à l'échelle interdépartementale

Le Syane assure également la coordination du réseau public eborn, qui regroupe 11 départements. Cette dynamique partenariale permet de proposer une vision élargie des enjeux, d'assurer l'interopérabilité des services (abonnements, itinérance) et de partager les retours d'expérience pour améliorer en continu la mobilité électrique.

Une articulation renforcée entre réseaux et usages

Grâce à sa double expertise – autorité organisatrice de la distribution d'électricité et porteur du service public de recharge –,



© Syane

pour véhicules électriques

le Syane favorise une articulation optimale entre réseaux électriques et infrastructures de recharge. Cela se traduit par des localisations adaptées, des expérimentations pour piloter la recharge en fonction des contraintes réseau (exemple de l'expérimentation à Morzine, voir encadré page 45) et une veille active sur les évolutions techniques et réglementaires.

Enfin, au-delà de la seule mobilité électrique, le Syane explore les solutions d'avitaillement en gaz et en hydrogène, à travers des études et animations ponctuelles, pour accompagner les collectivités dans l'anticipation de nouvelles énergies de mobilité.

SDIRVE

Plus d'infos sur le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques ci-contre :



Focus eborn

Le réseau eborn :

Service public commun à 11 syndicats d'énergie d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Sud-PACA, eborn propose une offre de recharge harmonisée et ouverte à tous via ses 2900 points de charge. Le groupement gère le déploiement, la maintenance et l'exploitation du réseau, ainsi que les abonnements permettant d'accéder à d'autres réseaux partenaires.

Le rôle du Syane :

En Haute-Savoie, le Syane est propriétaire des infrastructures de recharge. Il organise et contrôle le service public sur son territoire, tout en assurant la coordination du réseau à l'échelle interrégionale.

Le délégataire SPBR1 :

Le groupement a confié l'exploitation opérationnelle à SPBR1 (EasyCharge – Vinci et FMET). En tant que délégataire de service public, il assure la maintenance et le bon fonctionnement des bornes, commercialise les abonnements et réalise une partie des déploiements, garantissant un service fiable et équitable pour les usagers.

Installation de bornes de recharge eborn

Déployer un réseau de recharge accessible et performant

Le Syane déploie et exploite, via le réseau eborn, le plus grand réseau public de bornes de recharge de France. Son objectif : garantir un maillage équilibré en Haute-Savoie, avec une priorité donnée aux centres-villes et villages. Les collectivités bénéficient ainsi d'infrastructures fiables et interopérables, accompagnées par le Syane pour leur installation, leur gestion et leur maintenance.

Contenu de l'offre

- Déploiement de bornes de recharge sur le territoire via la Délégation de Service Public (DSP) eborn avec le délégataire EasyCharge.
- Accompagnement des collectivités dans l'identification des besoins et des emplacements stratégiques.
- Suivi de l'exploitation, de la maintenance et des relations avec les usagers.
- Suivi et contrôle du bon fonctionnement du réseau.

Avec le réseau eborn, facilitez l'accès à la recharge et engagez votre territoire dans l'écomobilité.



Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Veille et études sur les carburants alternatifs

Anticiper les évolutions de la mobilité durable

Le Syane accompagne les collectivités dans l'exploration des alternatives aux carburants fossiles. À travers des études et des temps d'échange dédiés, il leur permet d'évaluer le potentiel des carburants alternatifs (GNV, hydrogène...) et d'orienter leur stratégie de mobilité décarbonée.

Contenu de l'offre

- Étude d'opportunité sur l'implantation de stations GNV-H2.
- Organisation de journées d'échange



et de sensibilisation sur les carburants alternatifs.

- Veille stratégique et partage d'informations sur les évolutions du secteur.

Avec notre veille sur les carburants alternatifs, restez informés et anticipiez les mutations de la mobilité durable.

Contacts et infos

Retrouvez la documentation dédiée en cliquant ci-contre





© Gilles Piel

Accompagner les territoires dans leur planification énergétique

1. Accompagnement des intercommunalités
2. Réalisation d'observatoires et d'études mutualisées
3. Innovation et réseaux d'énergie intelligents
4. Symaginer - outil cartographique de planification énergétique
5. Animation et sensibilisation

planification énergétique

Accompagner les territoires dans

Donner aux collectivités une vision claire et partagée des enjeux

Fort de ses compétences sur l'électricité, le gaz, les réseaux de chaleur, les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie, le Syane développe une approche multi-énergie unique. Cette expertise transversale permet d'accompagner les collectivités dans leurs démarches de planification (Plan Climat-Air-Énergie Territorial, Schéma Directeur des Énergies...), d'éclairer leurs choix stratégiques et d'identifier les opportunités à l'interface des réseaux : mode de production de chaleur, articulation entre gaz et chaleur renouvelable, autoconsommation...

Le Syane met ainsi son expertise au service des intercommunalités, responsables de la planification énergétique locale et acteurs majeurs de la transition.

Une vision pluriénergie au service de la cohérence des réseaux

Les réseaux d'énergie ne fonctionnent pas en vase clos : ils sont interdépendants et nécessitent une coordination entre tous les acteurs du territoire. Le Syane, aux côtés d'Enedis, de GRDF et des Entreprises Locales de Distribution (ELD), produit des études

prospectives pour anticiper l'avenir des réseaux d'électricité et de gaz, et accompagne le développement de filières locales comme le bois-énergie ou la géothermie. Son rôle de coordination et d'animation favorise une approche partagée pour sécuriser les infrastructures, optimiser les investissements et anticiper les nouveaux usages.

Le rôle majeur des Entreprise Locale de Distribution (ELD)

De nombreuses communes de Haute-Savoie ne relèvent pas d'Enedis et ont une ELD, qui assure la gestion du réseau électrique, et un syndicat associé qui assure le rôle d'AODE (voir pages 12-13). Il s'agit :

- **du SIESS (Syndicat d'Electricité de Seyssel)** : 36 communes des secteurs de Seyssel ou d'Argonay notamment, sur le périmètre de distribution de l'ELD Energie et Services de Seyssel (ESS)
- **du SIEVT (Syndicat d'Electricité de la Vallée de Thônes)** : 14 communes, sur le périmètre de distribution de la Régie d'Electrification de Thônes (RET)
- **des Régies communales de Bonneville, Sallanches et Les Houches**.
- **du SAIC Pers-Loisanges**, ELD sur une partie de la commune de Pers-Jussy.

Des études, des outils et des instances pour appuyer les décisions

Pour outiller la décision publique, le Syane réalise des études prospectives

leur planification énergétique

(réduction des consommations, potentiel en énergies renouvelables, autoconsommation...) et met à disposition Symaginer, un outil cartographique de planification énergétique qui compile les données locales. Ces outils facilitent la construction de stratégies territoriales et la comparaison de scénarios.

Un rôle fédérateur et d'animation

En tant qu'acteur public du territoire, le Syane favorise la concertation et la mise en réseau. Il pilote la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie (CCPE) qui réunit les AODE et les intercommunalités afin d'assurer la cohérence des politiques d'investissement et de favoriser le partage d'informations.

Il organise régulièrement des soirées, journées et animations sur l'énergie pour informer, susciter le débat et rapprocher collectivités, experts et partenaires.

Une ingénierie adaptée aux spécificités locales

Grâce à sa double expertise énergie et numérique, le Syane explore et met en œuvre des solutions innovantes répondant aux réalités du territoire : gestion des pointes liées au tourisme, projets en zones de montagne, réseaux intelligents, recharge pilotée, autoconsommation collective... Autant de leviers pour renforcer la résilience énergétique et accompagner les collectivités dans la transition.



Accompagnement des intercommunalités

Accélérer la transition énergétique du territoire

Le Syane accompagne les collectivités dans la planification et la mise en œuvre de leur transition énergétique via les Plans Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), Schémas Directeurs des Energies (SDE) et études d'opportunité.

Contenu de l'offre

- Bilans territoriaux : analyse des consommations et productions locales.
- Planification énergétique : appui à l'élaboration et au suivi des PCAET et SDE, et partage d'exemples d'actions mises en œuvre sur d'autres territoires, retours d'expérience...

- Études d'opportunité : évaluation du potentiel en réseaux de chaleur, photovoltaïque, etc.
- Outils d'aide à la décision : mise à disposition de Symaginer et autres solutions cartographiques.
- Ainsi que toute l'offre habituelle proposée aux collectivités (par exemple sur l'accompagnement énergétique dans la gestion des bâtiments, ou sur le volet numérique...).

Construisez une stratégie énergétique efficace et adaptée à votre territoire avec l'expertise du Syane.

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Réalisation d'observatoires et d'études mutualisées

Éclairer vos décisions

Le Syane réalise des études stratégiques et des observatoires pour permettre à la Haute-Savoie d'anticiper les évolutions du secteur énergétique et orienter leurs politiques publiques.

Contenu de l'offre

- Observatoires thématiques : suivi du bois-énergie, scénarios multi-réseaux, approvisionnement énergétique et suivi de l'évolution par rapport aux objectifs locaux et régionaux...
- Études prospectives : analyse des potentiels de développement des énergies renouvelables et évolution des consommations par énergie (gaz, électricité, raccordement énergie renouvelable, etc.), identification des enjeux transverses entre énergies (gaz/chaleur), tendance à l'électrification...

Bénéficiez de l'expertise mutualisée du Syane et alignez votre commune sur une trajectoire énergétique commune à la Haute-Savoie.

Étude prospective : l'avenir du gaz en Haute-Savoie

Voir page 20.

Approvisionnement bois : étude et lignes directrices

En 2023-2024, le Syane a réalisé une étude sur l'approvisionnement en bois déchiqueté en Haute-Savoie pour anticiper les besoins des chaufferies industrielles et le développement des réseaux de chaleur. L'étude a souligné les enjeux de la filière bois locale, le besoin d'accompagnement technique et financier, et l'importance d'une approche régionale.

À partir de ces conclusions, le Syane définit des lignes directrices pour ses réseaux de chaleur : diversification des sources d'énergie, approvisionnement responsable et évaluations environnementales rigoureuses. L'objectif est de sécuriser et soutenir, à son échelle, un développement harmonieux de la filière bois en Haute-Savoie.

Études de géothermie de moyenne profondeur

Dans le cadre de la transition énergétique, le Syane pilote des études de faisabilité pour explorer le potentiel géothermique de moyenne profondeur, à l'échelle de bassins de vie ayant des besoins énergétiques élevés comme celui d'Annecy et du Genevois. Ces investigations, conduites en partenariat avec les collectivités concernées, et mobilisant des entités expertes (BRGM et l'Université Savoie-Mont-Blanc sur le Bassin Annécien, Compagnie Française de Géothermie et Institut Français du Pétrole et des Énergies Nouvelles sur le Bassin Genevois).

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Innovation et réseaux d'énergie intelligents

Expérimenter les réseaux électriques intelligents

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec Enedis, le Syane soutient les collectivités dans l'expérimentation et le déploiement de solutions innovantes pour optimiser la gestion des réseaux électriques et intégrer les énergies renouvelables. Cette démarche permet de mieux anticiper les évolutions du mix énergétique et de renforcer la résilience et la sobriété des infrastructures locales.

Contenu de l'offre

- Accompagnement des collectivités dans l'expérimentation de réseaux intelligents.
- Suivi des innovations et des évolutions réglementaires.
- Maintien des compétences et veille technique sur les réseaux intelligents.

Avec le Syane préparez l'avenir énergétique de votre territoire en expérimentant des solutions de gestion optimisées.

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Symaginer - outil cartographique de planification énergétique

Optimisez la gestion énergétique de votre territoire

Le Syane met à disposition des intercommunalités adhérentes une plateforme web innovante, Symaginer, qui centralise les données essentielles à la planification énergétique. Accessible via un portail cartographique en ligne, Symaginer facilite la déclinaison de la stratégie territoriale en projets opérationnels et offre une vision globale de l'impact des actions envisagées.

Contenu de l'offre

- Centralisation des données : regroupement des informations relatives à la consommation, la production et la distribution d'énergies sur le territoire.



- Diagnostic énergétique : réalisation d'analyses précises pour identifier les zones d'action prioritaires et évaluer les actions menées, de l'échelle du bâtiment jusqu'à l'ensemble du territoire départemental.
- Simulation de scénarios : modélisation des évolutions des réseaux énergétiques et comparaison de différents scénarios d'approvisionnement énergétique.
- Aide à la décision : outil d'accompagnement pour la territorialisation des projets et le suivi de la planification énergétique, notamment dans le cadre des démarches Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).
- Zones d'Accélération Énergie Renouvelable (ZAENR) : proposition d'atlas dédiés à chaque énergie renouvelable pour faciliter la définition des ZAENR.

Piloter efficacement la transition énergétique de votre territoire grâce à une plateforme évolutive et complète.

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Animation et sensibilisation

Échanger et s'informer pour accélérer la transition énergétique

Le Syane organise régulièrement des Soirées Énergie et des webinaires destinés aux élus, agents territoriaux et partenaires. Ces événements offrent un espace d'échange et d'information sur les enjeux actuels de la transition énergétique, en abordant des thématiques variées et en partageant des retours d'expérience concrets.

Contenu de l'offre

- Conférences thématiques : interventions d'experts et retours d'expérience sur des sujets stratégiques pour les collectivités, tels que la rénovation énergétique des bâtiments publics, l'éclairage public entre réglementation et usages, la gouvernance énergétique et la planification territoriale, ou encore les mobilités bas carbone et la décarbonation des territoires.

- Retours d'expérience : témoignages de collectivités ayant mis en œuvre des projets innovants en matière d'énergie, partageant leurs bonnes pratiques et les défis rencontrés.
- Webinaires : séances en ligne abordant des thématiques spécifiques comme la place du gaz dans la transition énergétique, le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques ou l'application du dispositif Éco Énergie Tertiaire.

Participez aux animations du Syane pour enrichir vos connaissances, partager vos expériences et contribuer activement à la transition énergétique de votre territoire.

Retour en images

Retrouvez les vidéos de nos éditions en cliquant ci-contre



sobriété et efficacité énergétique

Pour une gestion efficace du patrimoine des collectivités

- Conseiller Énergie
- Services énergétiques à la carte
- Sy'nergies - rénovation énergétique des bâtiments publics
- Valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

Pour une gestion efficace du

Des solutions concrètes pour réduire les consommations et développer les énergies renouvelables

Garant du service public de l'énergie en Haute-Savoie, le Syane accompagne ses membres dans la maîtrise de la demande énergétique, conformément à l'article L.2224-34 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En tant qu'autorité organisatrice de la distribution d'électricité et de gaz, il soutient la mise en place d'actions de sobriété, d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables.



Un accompagnement structuré

Le service de Conseil en énergie permet d'établir une connaissance fine du patrimoine communal ou intercommunal, d'identifier les enjeux énergétiques, de planifier les investissements, d'optimiser les consommations et d'initier des projets d'économie d'énergie ou de production locale.

Répondre aux enjeux de rénovation énergétique

Face aux freins techniques ou financiers de la rénovation, le dispositif Sy'nergies offre un cadre global pour sécuriser les projets ambitieux : définition des besoins, suivi technique et montage financier.

patrimoine des collectivités

Des services complémentaires à la carte

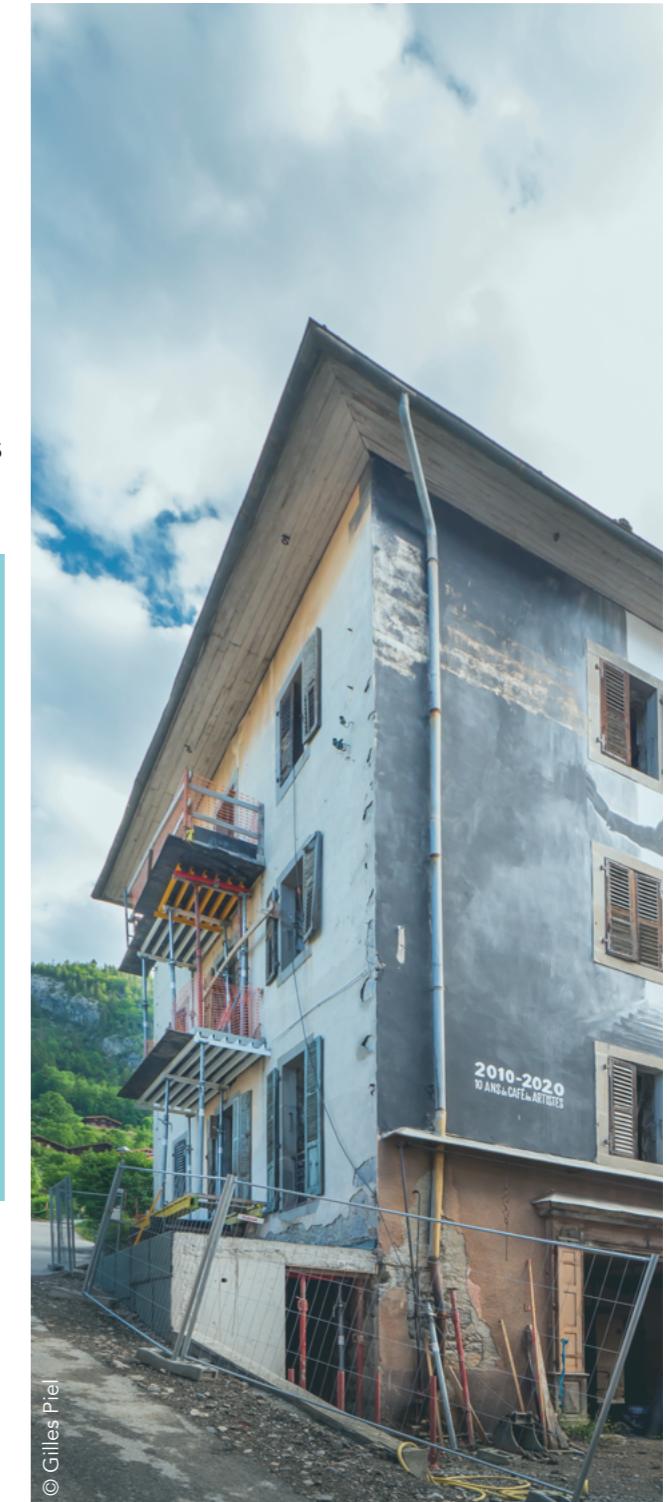
Pour répondre à des besoins ponctuels, le Syane propose également des prestations spécifiques : audits énergétiques, diagnostics de chaufferies, études de faisabilité pour le photovoltaïque ou la géothermie, valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie ou encore marchés mutualisés adaptés.

Des obligations réglementaires pour améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine bâti

Les collectivités sont soumises à plusieurs obligations et notamment :

- Décret tertiaire (qui impose une réduction progressive des consommations).
- Décret BACS qui oblige l'installation de systèmes d'automatisation et de contrôle.
- Loi Climat et Résilience qui renforce ces exigences, et impose notamment l'intégration d'énergies renouvelables dans certaines constructions.

Les équipes du Syane peuvent vous accompagner pour répondre à ces problématiques.



Conseiller Énergie

Améliorer votre efficacité énergétique

Le Syane met à disposition des communes et intercommunalités un Conseiller Énergie dédié, un expert à vos côtés pour optimiser la gestion énergétique de votre patrimoine bâti. Ce service vise à améliorer la performance énergétique de vos équipements, réduire vos consommations et identifier les opportunités d'énergies renouvelables.

Contenu de l'offre

- Analyse de votre patrimoine : évaluation détaillée de la



Avec le Conseiller Énergie du Syane, bénéficiez d'un accompagnement sur mesure pour améliorer l'efficacité énergétique de votre collectivité et maîtriser vos dépenses.

Le Conseil énergie évolue

Avec la mise en place d'un système d'options permettant un accompagnement expert pour les situations les plus complexes.

Plus de renseignements en cliquant sur le QR Code.

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Services énergétiques à la carte

Des outils prêts à l'emploi pour vos projets de performance et d'énergies renouvelables

Le Syane met à disposition des collectivités membres une gamme de services techniques mobilisables ponctuellement pour accompagner leurs projets d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables.

Ces dispositifs visent à mieux connaître le patrimoine, optimiser les installations et sécuriser les choix d'investissement.

Contenu de l'offre

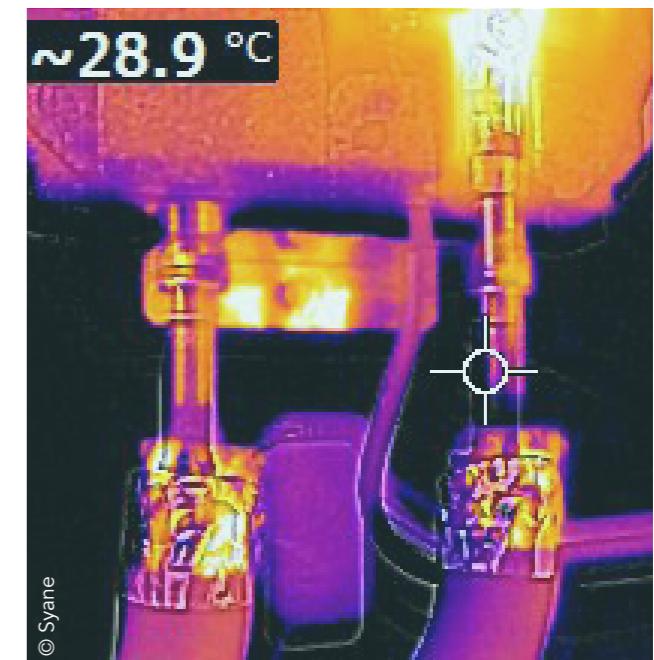
- Audits énergétiques de bâtiments : analyser le fonctionnement et identifier les actions prioritaires avant des travaux de rénovation.
- Audits de chaufferies : évaluer la performance des équipements et définir des pistes d'optimisation.
- Études de faisabilité d'énergies renouvelables : solaire, géothermie, biomasse... pour développer des solutions adaptées au patrimoine communal.
- Services complémentaires : marchés mutualisés disponibles en fonction des besoins (schéma directeur immobilier énergétique, études de programmation énergétique, tests

d'étanchéité à l'air, simulations thermiques dynamiques, études réglementaires, etc.).

Appuyez-vous sur l'expertise du Syane pour disposer d'analyses fiables, d'études ciblées et de services mutualisés, afin de prendre des décisions éclairées et garantir la performance énergétique de vos bâtiments et équipements.

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Sy'nergies - rénovation énergétique des bâtiments publics

Massifier la rénovation énergétique

Sy'nergies est un dispositif clé en main destiné à faciliter la rénovation énergétique des bâtiments publics. Il associe un accompagnement technique et financier pour assurer la réussite de vos projets.

Contenu de l'offre

- Accompagnement financier : aide à la recherche d'aides publiques (subventions), facilités de financement (dépôt et valorisation de CEE, prêt à taux zéro, etc.).
- Assistance technique : un référent technique dédié vous suit de la conception à la mise en service du bâtiment.



- Accompagnement aux usages : sensibilisation et formation pour optimiser l'exploitation des équipements rénovés.

Avec Sy'nergies, menez des projets de rénovation énergétique ambitieux et performants avec un accompagnement sécurisé à chaque étape.

Cofinancé au titre de la plateforme de conseil Invest UE de l'Union Européenne et avec l'appui de la Banque des Territoires.



Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

Financer vos projets grâce aux CEE

Le Syane vous accompagne dans la valorisation des CEE, un dispositif obligeant les fournisseurs d'énergie carbonée à financer des actions en faveur de l'efficacité énergétique, vous permettant de réduire le coût de vos projets d'économies d'énergie.

Contenu de l'offre

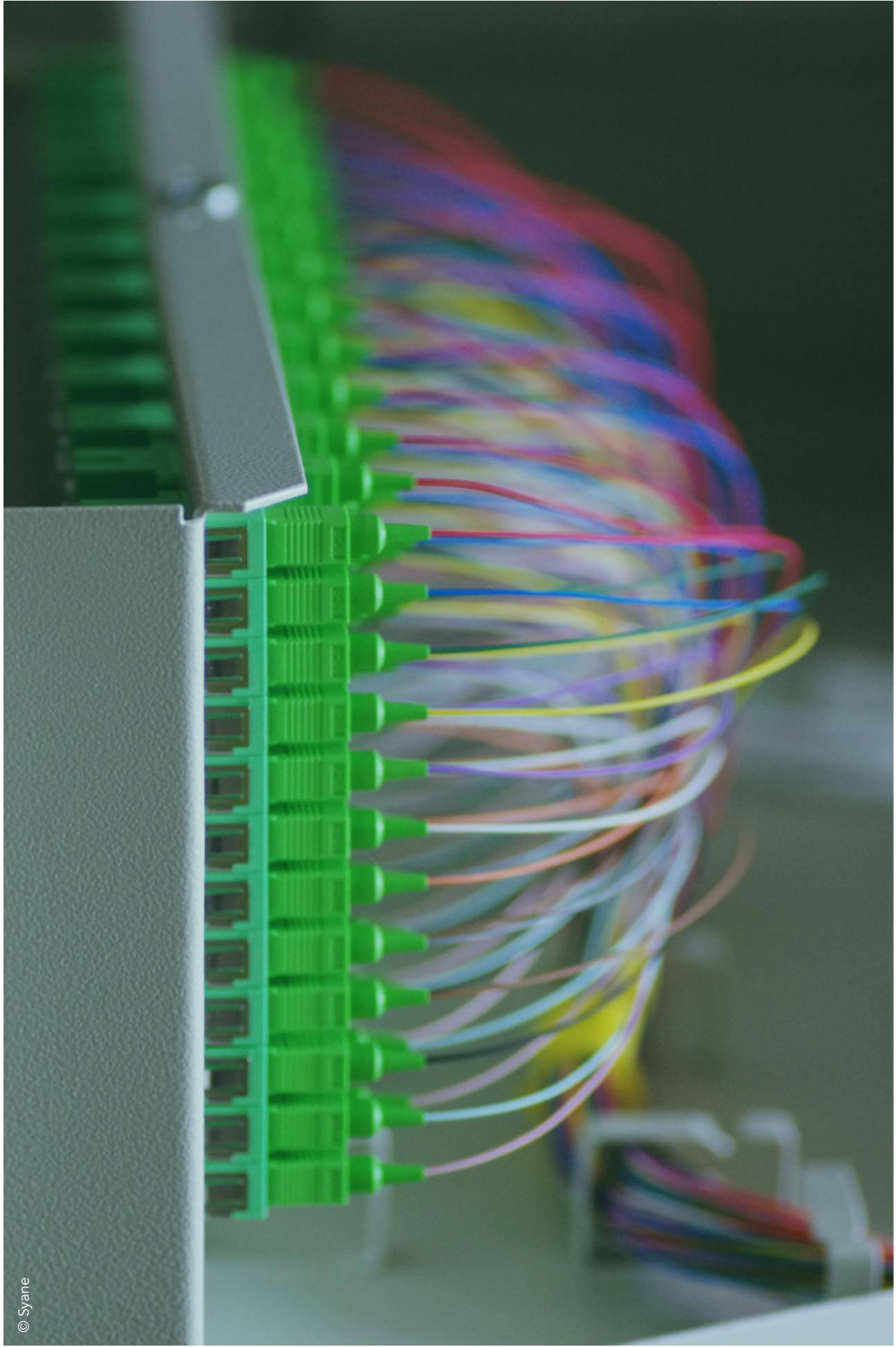
- Identification des projets éligibles : rénovation du bâti, véhicules électriques, éclairage public, réseaux de chaleur...
- Assistance administrative et technique : information sur les conditions techniques d'obtention des CEE, accompagnement dans le montage des dossiers et aide à la réalisation des contrôles.
- Optimisation des recettes : maximisation des revenus issus des CEE pour alléger vos investissements.

Transformez vos actions en économies et financez vos projets grâce à une valorisation optimisée des CEE.

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre





© Syane

Déployer le réseau d'Initiative Publique de fibre optique (RIP)

1. Fibre dédiée aux services publics
2. Fin du réseau téléphonique en cuivre

fibre

Déployer le réseau d'Initiative

Un réseau essentiel à l'aménagement numérique

La fibre optique transporte les données à la vitesse de la lumière, avec des débits identiques sur l'ensemble du territoire et sans perte d'information. Cette technologie d'avenir remplace progressivement le cuivre et ouvre la voie à de nouveaux usages : télétravail, e-santé, services publics connectés, mais aussi renforcement des liens sociaux et transformation des modes de vie. Pour les collectivités, le déploiement de la fibre est un facteur clé d'attractivité, d'équité et de vitalité, y compris dans les zones rurales et de montagne.

Le rôle du Syane

Depuis 2010, le Syane déploie, exploite et met à disposition des infrastructures numériques sur la majeure partie du département, représentant un investissement de 300 millions d'euros pour raccorder plus de 380 000 logements et entreprises. Il pilote



le réseau conformément au Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), coordonne les initiatives publiques et privées et veille à la cohérence territoriale. Le Syane développe des solutions FTTO (Fiber To The Office) pour les entreprises et les services publics, et FTTH (Fiber To The Home) pour les habitants, réduisant ainsi la fracture numérique et soutenant le développement économique local.

Les acteurs et leurs responsabilités

- **Syane** : propriétaire des infrastructures, il construit le réseau, organise et contrôle le service public de fibre sur son territoire, coordonne le réseau interrégional et accompagne les communes via son service Info Fibre.
- **Altitude Infra Haute-Savoie** : délégataire de service public, il coconstruit, exploite et maintient le réseau, commercialise les droits d'usage aux opérateurs et assure le fonctionnement quotidien.

Publique de fibre optique (RIP)

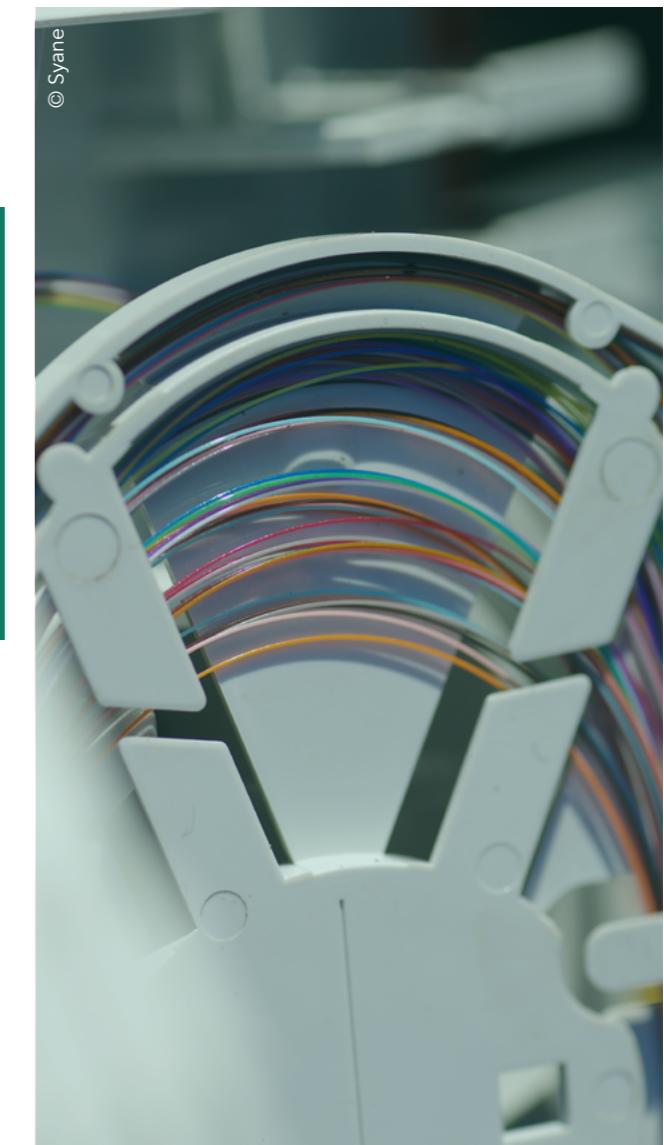
- **Opérateurs commerciaux (Orange, SFR, Bouygues, Free...)** : ils achètent des droits d'usage pour proposer leurs services aux particuliers et entreprises et assurent installations et SAV. Ils ont la responsabilité de l'installation chez le particulier et de la connexion au réseau.

Info Fibre : un service d'accompagnement

Le Syane s'est engagé, avec son délégataire pour réduire au maximum les dégradations et garantir la fiabilité de son réseau. Par ailleurs, il a mis en place la cellule «Info Fibre» qui vise à renseigner élus, entreprises et particuliers sur les difficultés d'installation du réseau.

Numéro d'appel Info fibre : 04 50 33 50 60

accompagnement des habitants et des collectivités. Le Syane peut apporter conseils et communication pour faciliter cette transition.



Des enjeux pour l'exploitation et la transition du cuivre

La croissance démographique et l'augmentation des usages numériques rendent la collaboration de tous les acteurs indispensable pour assurer une exploitation optimale. La qualité des données d'adresses communales est essentielle pour le suivi des constructions neuves. Le réseau fibre entraîne également le décommissionnement progressif du cuivre, piloté par Orange, nécessitant un

Site dédié à la fibre

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Fibre dédiée aux services publics

Une solution sur mesure pour vos projets numériques

Vous souhaitez interconnecter vos bâtiments, sécuriser votre territoire par la vidéoprotection, créer un centre de supervision ou rationaliser vos systèmes d'information ? Le Syane met à disposition son réseau public de fibre optique pour répondre à vos besoins spécifiques, comme si ce réseau était le vôtre. Une alternative simple, économique et écologique à la construction d'infrastructures nouvelles.

Contenu de l'offre

- Mise à disposition longue durée de fibres optiques : des conditions tarifaires compétitives par rapport à la création d'un réseau en propre.
- Optimisation budgétaire : achat en investissement sans mise en concurrence, pour un déploiement rapide, sécurisé et sans risques liés aux travaux.
- Liberté totale : choix des équipements, technologies et prestataires, selon vos besoins.
- Valorisation de l'existant : réduction de l'impact environnemental en utilisant les fibres déjà déployées, sans duplication d'infrastructures.
- Accompagnement sur mesure : analyse de vos besoins, devis adapté

et suivi assuré par le délégataire Altitude Infra Haute-Savoie.

La fibre optique du Syane vous permet d'accélérer vos projets numériques, de maîtriser vos coûts et d'offrir à vos usagers des services performants et durables, tout en profitant du réseau public déjà déployé en Haute-Savoie.

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Fin du réseau téléphonique en cuivre et des services ADSL

Accompagner votre collectivité vers une transition numérique fluide et maîtrisée

Le réseau cuivre géré par Orange, historique et vieillissant, laisse progressivement place à la fibre optique, plus performante et adaptée aux usages actuels. Le Syane vous accompagne dans cette transition, en coordination avec Orange et les autres opérateurs, pour sécuriser le service auprès des habitants et optimiser les infrastructures communales.

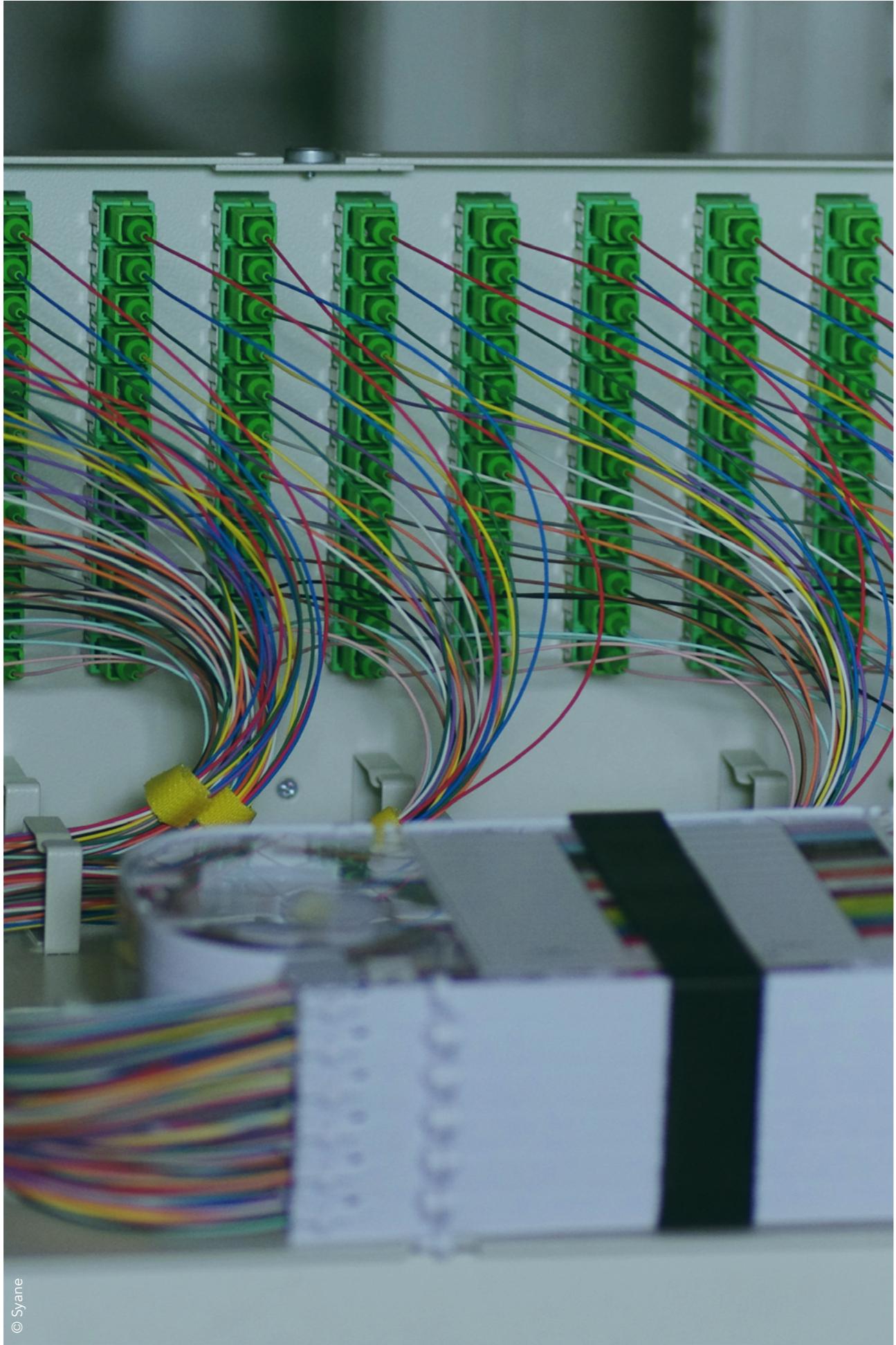
Contenu de l'offre

- Coordination des déploiements FTTH : intégration des communes dans les plans de fermeture du cuivre, suivi avec Orange et les opérateurs.
- Accompagnement des collectivités : mise à jour de la Base Adresse Nationale, création de servitudes de passage, anticipation de la migration vers la fibre.
- Information et communication : soutien aux élus et habitants pour limiter les ruptures de service et favoriser la migration rapide vers la fibre.
- Optimisation des infrastructures publiques : interconnexion

des bâtiments communaux et intercommunaux via le réseau public, sans opérateur intermédiaire, pour renforcer l'efficacité numérique des services.

Bénéficiez de l'expertise et de la coordination du Syane pour assurer une transition ordonnée du cuivre vers la fibre, sécuriser vos services et préparer votre commune aux usages numériques de demain.





© Syane

accompagnement numérique

**Accompagner les collectivités
dans leur transition numérique**

1. Conseil numérique
2. Cybersécurité - plan 2025 / 2027
3. Innovation et objets connectés
4. Cartographie réglementaire pour les réseaux - PCRS
5. Animation et sensibilisation

Accompagner les collectivités

Garantir l'équité d'accès et développer les usages

Le numérique constitue un levier essentiel de l'aménagement et du développement des territoires. Le Syane, acteur historique des réseaux télécoms en Haute-Savoie, accompagne les collectivités dans l'accès aux infrastructures et dans l'appropriation des usages.

Un rôle stratégique avec le SDTAN

Le Syane pilote le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), document stratégique obligatoire (art. L.1425-2 du CGCT). Ce schéma fixe les orientations départementales pour :

- Garantir l'accès équitable des habitants et entreprises au très haut débit (fibre optique FTTH).
- Optimiser le déploiement des



- réseaux mobiles (4G/5G).
- Développer les usages numériques au service des collectivités, des citoyens et des entreprises.

Élaboré et suivi en lien étroit avec les collectivités, l'État et les opérateurs privés, le SDTAN constitue la feuille de route de l'aménagement numérique du territoire. Il permet d'assurer la cohérence des projets et d'anticiper les besoins futurs.

Une expertise des réseaux

Dès 2010, le Syane a résorbé les zones blanches de l'ADSL en déployant 30 centraux téléphoniques. Il a ensuite lancé le réseau public de fibre optique, complétant l'action des opérateurs privés dans les zones les moins rentables. Ce rôle d'opérateur d'infrastructure reste un pilier de son action : combler les lacunes de couverture et garantir l'équité territoriale.

dans leur transition numérique

Faciliter les usages numériques

Au-delà des infrastructures, le Syane accompagne les collectivités dans la transformation numérique de leurs services publics. Il propose une offre mutualisée d'outils et de services numériques : messagerie collaborative, solutions pour les écoles, cybersécurité, objets connectés, etc. Ces dispositifs permettent d'accéder à des solutions fiables, sécurisées et économiquement optimisées.

Animer et fédérer les acteurs

Le Syane joue un rôle de facilitateur en associant l'ensemble des parties prenantes. En partenariat avec l'Association des Maires de Haute-Savoie (ADM74) et la RGD Savoie Mont-Blanc, il assure une coordination efficace des projets numériques et favorise la mutualisation entre collectivités. Cette animation partenariale garantit une cohérence d'action et évite la dispersion des initiatives locales.

Vers une transition numérique maîtrisée

En combinant son expertise des réseaux, son rôle de planificateur avec le SDTAN, et son offre de services mutualisés, le Syane se positionne comme un partenaire de confiance

pour accompagner les collectivités haut-savoyardes dans leur transition numérique. Son objectif : garantir un accès équitable au numérique, soutenir l'innovation locale et renforcer la résilience des services publics.



Documentation

Accédez à la plaquette de l'offre mutualisée en cliquant ci-contre



Conseil numérique

Un tiers de confiance pour vos projets numériques

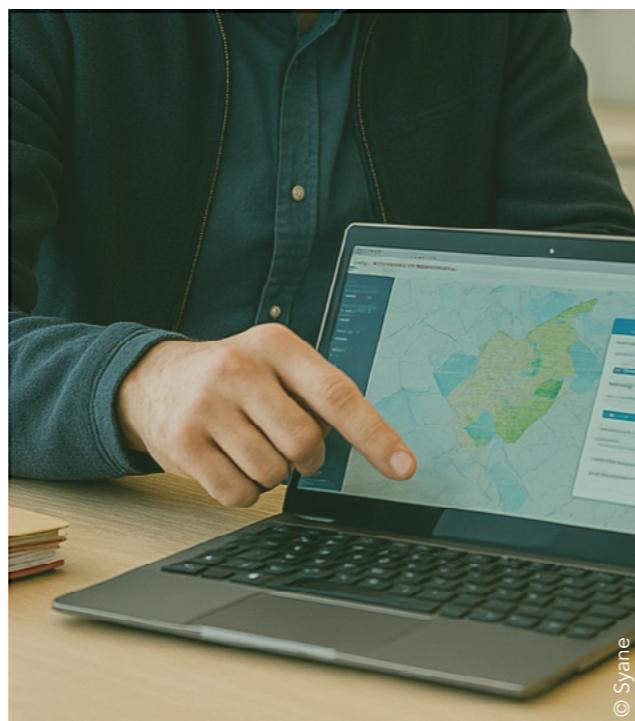
Les conseillers numériques du Syane accompagnent communes et intercommunalités dans la gestion, la sécurisation et le développement de leurs services numériques. Leur rôle : établir un lien entre les besoins des collectivités et les solutions adaptées, qu'il s'agisse de prestataires, de marchés publics ou d'outils informatiques. Véritables tiers de confiance, ils construisent avec les élus et agents un parcours sur mesure et accompagnent sa mise en œuvre.

Contenu de l'offre

- Achats publics numériques : accompagnement pour l'acquisition d'équipements et logiciels via les marchés publics mutualisés (voir fiche « Achats mutualisés informatiques » page 71).
- Support informatique : appui à la mise en place et au suivi du support technique et de la maintenance (postes de travail, serveurs, réseaux, outils partagés).

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



© Syane

Cybersécurité - plan 2025 / 2027

Renforcer la protection numérique des collectivités

Face aux menaces cyber croissantes, le Syane propose un plan de cybersécurité destiné aux communes et intercommunalités. Cette offre permet de sécuriser progressivement les systèmes d'information grâce à des solutions concrètes, adaptées et faciles à déployer.

Contenu de l'offre

- Formation et sensibilisation : avec CyberCoach, élus et agents apprennent à reconnaître les principales menaces (phishing, intrusions) et à adopter les bons réflexes.



- Sécurisation de la messagerie : la solution SecuServ protège les communications internes et externes grâce à un filtrage renforcé et une authentification sécurisée.

- Gestion des mots de passe : Bitwarden centralise et protège les accès dans un coffre-fort numérique fiable et partagé.

- Sauvegarde souveraine : Oxibox garantit des sauvegardes externalisées, sécurisées et restaurables rapidement en cas d'incident.

Subventions et accès

Cette offre est largement financée par le Syane et l'ANSSI, pour réduire le coût d'entrée et faciliter l'équipement des collectivités. Le plan est limité dans le temps et fonctionne selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Avec ce dispositif, engagez une première étape essentielle vers une cybersécurité maîtrisée, tout en bénéficiant de l'accompagnement expert du Syane.

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Innovation et objets connectés

Optimiser vos services publics grâce aux capteurs intelligents

Des compteurs d'eau relevés automatiquement, des poubelles connectées, un éclairage public piloté à distance, ou encore des capteurs de qualité de l'air dans les écoles : les objets connectés révolutionnent la gestion des services publics. Ces solutions permettent de réduire les coûts, d'améliorer l'efficacité et de répondre aux attentes des citoyens, tout en facilitant le quotidien des collectivités.

Contenu de l'offre

- Acculturation et analyse des besoins locaux : formations, diagnostics et ateliers pour définir les priorités.
- Déploiement du réseau LoRaWAN : infrastructure fiable et économique, déployée sur mesure selon les besoins (couverture intérieure/extérieure, calendrier adapté).
- Capteurs et solutions métiers : sélection de capteurs pré-qualifiés et mise à disposition d'outils mutualisés (suivi des consommations, gestion des bâtiments, qualité de l'air, mobilité, etc.).
- Accompagnement opérationnel : expérimentations, aide aux achats et suivi technique.



Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Cartographie réglementaire pour les réseaux - PCRS

Un référentiel cartographique obligatoire et mutualisé

Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) est un référentiel cartographique national rendu obligatoire par la réglementation anti-endommagement des réseaux : tous les gestionnaires (électricité, gaz, eau, assainissement, éclairage public, télécoms, etc.) ont l'obligation de l'utiliser. Le PCRS représente aussi une véritable opportunité pour moderniser les services publics locaux et l'aménagement urbain : prévenir les risques, simuler les projets, réduire les coûts et délais des travaux.

Contenu de l'offre

- Coordination départementale : pilotage du PCRS en Haute-Savoie par le Syane, en lien avec 54 gestionnaires de réseaux partenaires.



A gauche orthophoto 2023 (résolution 20cm ; production IGN) • A droite PCRS 2020 (résolution 5 cm ; production Syane/RGD)

- Mutualisation des moyens : acquisition d'orthophotos haute résolution et relevés 3D, en partenariat avec la RGD Savoie Mont-Blanc, pour réduire les coûts.
- Outil de gestion moderne : prévention des accidents, optimisation de la maintenance et facilitation des projets d'aménagement.

Appuyez-vous sur le Syane pour répondre à vos obligations réglementaires tout en bénéficiant d'un outil partagé et performant. Confiez-nous la mise en œuvre du PCRS pour sécuriser vos réseaux, moderniser vos services et réduire vos coûts.

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Animation et sensibilisation

Échanger lors d'événements dédiés

Le Syane organise régulièrement des événements pour vous informer, vous et vos équipes, sur les enjeux numériques actuels tels que la cybersécurité, les infrastructures et les outils collaboratifs.

Ces journées et webinaires sont des occasions privilégiées d'échanger avec des experts, de partager des retours d'expérience et de renforcer les compétences numériques au sein de votre collectivité.

Contenu de l'offre

- 1 à 2 Journées Numérique par an.
- Des webinaires ponctuels sur des sujets spécifiques (fin du cuivre...).

En participant à ces sessions, vous restez informé des évolutions technologiques et bénéficiez de conseils pratiques pour la mise en œuvre de projets numériques locaux.

Retour en images

Retrouvez les vidéos de nos éditions en cliquant ci-contre



© Syane

1. Achats publics mutualisés, la centrale d'achat du Syane
2. Achats mutualisés d'énergies (électricité - gaz)
3. Achats mutualisés informatiques

achats publics mutualisés

Achats publics mutualisés, la centrale d'achat du Syane

Un outil pour simplifier et sécuriser les achats publics

La centrale d'achat du Syane permet aux collectivités de bénéficier de marchés publics mutualisés, conçus pour répondre à leurs besoins en énergie et en numérique. Ce dispositif facilite l'accès à des prestations de qualité, à des tarifs attractifs, dans un cadre juridique sécurisé conforme aux règles de la commande publique.

Contenu de l'offre

- Des marchés publics prêts à l'emploi : sélectionnés pour leur qualité technique, leur conformité réglementaire et leur attractivité économique.
- Un accompagnement opérationnel possible : le Syane peut assister les adhérents dans la mise en œuvre de certains marchés.



Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Achats mutualisés d'énergies

Optimiser vos coûts d'approvisionnement

Le Syane coordonne des groupements d'achats d'énergie (électricité et gaz) pour permettre aux collectivités de sécuriser leur approvisionnement et d'optimiser leurs coûts.

Contenu de l'offre

- Stratégie d'achat collective : définition des besoins et anticipation des évolutions de marché.
- Procédures sécurisées : passation de marchés dans un cadre juridique maîtrisé.
- Suivi et assistance : gestion de l'exécution des contrats et accompagnement des adhérents.

Réduisez vos coûts énergétiques et sécurisez votre approvisionnement grâce à la force d'un achat groupé structuré par le Syane.

Ces achats mutualisés vont progressivement s'intégrer dans la centrale d'achat du Syane.

Modalités d'accès

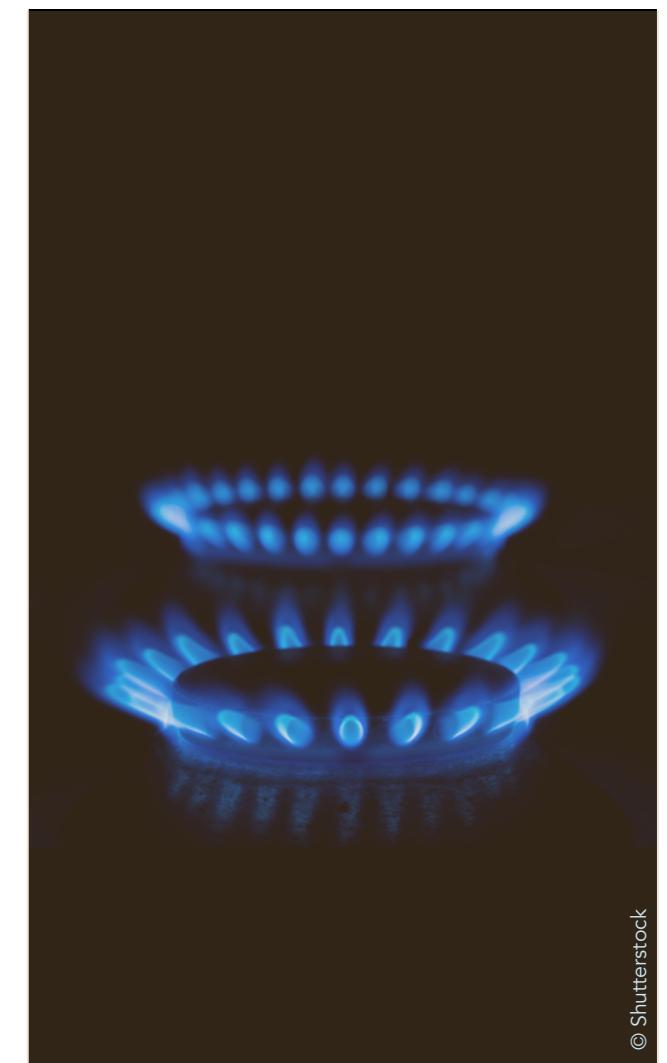
Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



Optimiser les consommations d'électricité grâce aux boucles d'autoconsommation

La mise en place de systèmes de production d'énergies renouvelables permet de produire une énergie locale, capable de réduire vos achats d'électricité.

Le Syane peut vous accompagner : voir page 31.



Achats mutualisés informatiques

Mutualiser les achats pour des équipements et services informatiques accessibles et performants

Le Syane met à disposition des communes et intercommunalités de Haute-Savoie un groupement d'achats informatiques. Ce dispositif permet aux collectivités d'optimiser leurs achats en bénéficiant de conditions tarifaires avantageuses sur une large gamme d'équipements et de services informatiques.

Contenu de l'offre

- Fourniture et installation d'équipements : ordinateurs, tablettes, vidéoprojecteurs, écrans numériques, équipements réseaux...
- Maintenance et réparation : prestations de diagnostic, réparation et recyclage des équipements (gestion des DEEE - Déchets



© Freepik

d'Équipements Électriques et Electroniques).

- Accès à des lots d'achats spécifiques au scolaire (cahier des charges défini en coopération avec l'Éducation Nationale) et à la cybersécurité.
- Logiciels et licences : solutions bureautiques, antivirus, applications scolaires et outils collaboratifs.
- Engagement pour une économie circulaire : gestion du cycle de vie des équipements, proposition d'équipements reconditionnés et solutions pour prolonger la durée de vie du matériel.

Rationalisez vos achats informatiques en équipant votre collectivité avec des solutions mutualisées et performantes grâce au Syane !

Ces achats mutualisés vont progressivement s'intégrer dans la centrale d'achat du Syane.

Besoin de plus d'accompagnement ?

Ces marchés sont disponibles en accès autonome. Pour les collectivités qui souhaitent être conseillées et accompagnées sur toute la durée du processus, voir la fiche « Conseil Numérique » page 64.

Modalités d'accès

Retrouvez toutes les informations nécessaires en cliquant ci-contre



1. Glossaire – Énergies, numérique et infrastructures
2. Le Syane, partenaire technique et financier des collectivités

pour aller plus loin

Glossaire – Énergies, numérique et infrastructures

AODE – Autorité Organisatrice de la Distribution d’Électricité

Syndicat qui organise et gère la distribution publique d’électricité.

AODG – Autorité Organisatrice de la Distribution de Gaz

Syndicat qui organise et gère la distribution publique de gaz.

ANSSI – Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d’Information

Organisme gouvernemental chargé de la cybersécurité en France.

CCPE – Comité Consultatif Paritaire de l’Énergie

Instance de coordination de la planification énergétique à l’échelle départementale (coordonnée par le Syane en Haute-Savoie).

CEE – Certificats d’Économies d’Énergie

Mécanisme français obligeant les fournisseurs d’énergie à promouvoir l’efficacité énergétique.

DEEE – Déchets d’Équipements Électriques et Electroniques

Dispositif encadrant la gestion et le recyclage des déchets électriques et électroniques.

DT/DICT – Déclaration de Travaux / Déclaration d’Intention de Commencement de Travaux

Déclarations obligatoires avant d’effectuer des travaux à proximité des réseaux enterrés (gaz, électricité, fibre...) afin d’en préciser la localisation.

DSP – Délégation de Service Public

Contrat par lequel une collectivité confie la gestion d’un service public à un opérateur (par exemple : réseaux de chaleur, fibre, électricité).

ELD – Entreprise Locale de Distribution

Opérateur historique chargé de la distribution d’électricité ou de gaz sur un territoire donné.

Facé – Fonds d’Amortissement des Charges d’Électrification

Subvention nationale destinée à financer l’amélioration des réseaux électriques en secteur rural.

FTTH – Fiber To The Home

Fibre optique jusqu’au domicile de l’usager.

FTTO – Fiber To The Office

Fibre optique dédiée aux entreprises ou sites professionnels.

GER – Gros Entretien Rénovation

Travaux lourds de modernisation d’un équipement existant, notamment en éclairage public (passage en LED, par exemple).

GNV – Gaz Naturel pour Véhicules

Carburant alternatif utilisé pour une mobilité plus propre.

H2 – Hydrogène

Carburant alternatif propre, particulièrement adapté aux véhicules lourds.

PCAET – Plan Climat-Air-Énergie Territorial

Outil de planification des politiques énergétiques et climatiques à l’échelle d’un territoire.

PCRS – Plan de Corps de Rue Simplifié

Fond de plan de haute précision utilisé pour les DT/DICT, coordonné en Haute-Savoie par le Syane.

RIP – Réseau d’Initiative Publique

Réseau numérique (fibre ou télécom) financé et déployé par une collectivité publique.

RODP – Redevance d’Occupation du Domaine Public

Redevance versée pour l’utilisation privative du domaine public.

SDE – Syndicat Départemental d’Énergie

Syndicat départemental jouant le rôle d’AODE et accompagnant le développement des énergies. (ex : le Syane en Haute-Savoie).

SDAL – Schéma Directeur d’Aménagement Lumière

Document stratégique fixant un cadre global pour planifier les travaux à venir sur les réseaux d’éclairage public, à l’échelle communale ou intercommunale.

SDIRVE – Schéma Directeur d’Implantation des Recharges pour Véhicules Électriques

Document stratégique obligatoire pour planifier le déploiement des réseaux de recharge pour véhicules électriques.

STDAN – Schéma Directeur Territorial d’Aménagement Numérique

Document stratégique obligatoire pour planifier les réseaux numériques d’un territoire.

SEM – Société d’Économie Mixte

Société publique locale intégrant des acteurs privés, souvent utilisée pour la gestion de projets énergétiques ou numériques.

TRV – Tarif Réglementé de Vente

Tarif réglementé de l’électricité ou du gaz appliqué aux consommateurs finaux.

ZAENR – Zone d’Aménagement pour Énergies Renouvelables

Territoire destiné au développement de projets d’énergies renouvelables (solaire, éolien, hydro...).

ZAE – Zone d’Activité Économique

Territoire aménagé pour accueillir des entreprises, souvent concerné par le raccordement électrique et la fibre.

Le Syane, partenaire technique et financier des collectivités

Le Syane mobilise des financements publics et partenariaux pour réduire les coûts et assurer la qualité et la pérennité des services. Il est accompagné par les structures suivantes :

L’échelle européenne

ELENA



Mécanisme européen d’assistance technique pour les projets énergétiques locaux.

LIFE – BAOBAP



Instrument financier européen, dédié au soutien de projets dans les domaines de l’environnement et du climat.

Interreg – France Italie ALCOTRA - ENER-TER



France – Italie ALCOTRA

ALCOTRA, Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière est

un programme de coopération transfrontalière, couvrant le territoire entre la France et l’Italie.

FEDER



Le Fonds européen de développement régional de cohésion économique, sociale et territoriale.

L’échelle locale

Région Auvergne Rhône-Alpes et Département de la Haute-Savoie

Les partenaires au quotidien des collectivités.



L’échelle nationale

ACTEE



Action des Collectivités Territoriales pour l’Efficacité Énergétique

- Fonds CHÈNE : principal outil de financement des collectivités pour la rénovation de leur parc tertiaire.
- LUM’ACTEE : Favoriser la rénovation énergétique du parc d’éclairage public des collectivités.

ANSSI



Agence nationale de la sécurité des systèmes d’information.

Fonds vert



Le Fonds d’accélération de la transition écologique dans les territoires.

ADEME



Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministère en charge de l’environnement, du ministère en charge de l’énergie et du ministère en charge de la recherche.

- Contrat de chaleur renouvelable : soutien financier à la réalisation de groupes de projets ayant recours à de la chaleur d’origine renouvelable et de récupération (EnR&R).
- Appels à projets : l’agence est en charge d’expertiser et de financer les innovations et les industrialisations, à travers des appels à projets.





2107, route d'Annecy | 74330 Poisy
Tél. 04 50 33 50 60 | info@syane.fr

